

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1952>



Démocratie interne du SNES

# 2007 : année de congrès ?

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Vie syndicale - Archives -



Publication date: jeudi 8 février 2007

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Cette année réunit deux congrès du SNES :**

- Congrès académique les 14 et 15 mars à Chalon-sur-Saône.
- Congrès national du 26 au 30 mars à Clermont-Ferrand.

C'est donc une année où le SNES procède au bilan de l'action menée depuis deux ans, et où notre syndicat choisit les actions et mandats qu'il va mener jusqu'au prochain congrès : au SNES, ce sont les adhérents qui prennent directement ces décisions dans trois temps forts :

- Le **vote des rapports d'activité** (académique et national) et le vote du rapport financier national par l'ensemble des adhérents du SNES. Ce vote a lieu dans notre académie du 5 au 23 février. Il permet aux adhérents de donner leur avis sur l'action menée par le SNES au niveau académique et national depuis deux ans.

## **[VOTE EN COURS : cliquez ici pour plus d'informations](#)**

- Les **congrès académique et national** où vont être élaborés les mandats qui seront défendus par le SNES jusqu'au prochain congrès, et que devront porter les directions académiques et nationales. Chaque section d'établissement (S1) peut envoyer au moins un représentant (le nombre peut être plus important suivant le nombre de syndiqués) au congrès académique, et chaque syndiqué ou section d'établissement peut envoyer une contribution pour le congrès. La délégation qui ira au congrès national est désignée par l'ensemble du congrès académique ; cette délégation soumettra au congrès national les propositions votées par le congrès académique.

- Le **vote pour élire les instances** qui, aux niveaux départemental, académique et national, vont gérer le SNES dans le cadre des mandats définis par les congrès. Là encore, ce sont les adhérents qui, par leurs votes, désignent directement les élus à ces différents niveaux. Ce vote aura lieu en mai 2007.



**Parce que le syndicalisme est l'affaire de tous, le SNES donne ainsi largement l'occasion à tous ses membres de construire les positions communes au syndicat pour qu'ensemble, nous puissions défendre solidairement nos métiers.**

